



Responsable du Service Mobilité Urbaine (F/H)

Catégorie A

Employeur : Rennes Métropole

Direction :

Direction de la Mobilité et des Transports (DMT)

Effectif : 56

Leur raison d'être : La DMT est chargée de définir la politique mobilité de la Métropole. Elle assure notamment les missions d'autorité organisatrice de la mobilité. Composée de 56 agents, elle est organisée en 3 services, Service Réseaux de transport (SRT), Service Métro Investissements Transports (SMIT), Service Mobilité Urbaine (SMU)

Service :

Service Mobilité Urbaine (SMU)

L'équipe : Le SMU est le service référent dans le domaine des déplacements (Pilotage du Plan de Mobilité et ses déclinaisons, des études mobilité, de la stratégie Changement de Comportements, ...)

Effectif Service : 21

Le sens de ce poste :

Le ou la responsable du Service Mobilité Urbaine :

- assure les missions d'encadrement, de pilotage et d'animation du service
- participe à l'élaboration des politiques métropolitaines dans les domaines suivants : stratégie et planification, études fonctionnelles, changements de comportement.

Vos principales missions :

1-Mission de responsabilité et de pilotage du service (50%)

- Animation et encadrement des agents du service
- Organisation et coordination des activités du service
- Répartition des missions et arbitrages
- Élaboration du programme de travail de l'année avec les autres directions et son suivi
- Coordination et transversalité au sein du service et avec les autres services de la DMT et directions de la métropole.
- Organisation des échanges avec les élus métropolitains et municipaux

2-Mission de responsabilité des études et travaux réalisés (50 %)

- Définition et contribution à la définition des politiques métropolitaines de déplacements et à leur mise en œuvre dans les domaines de la stratégie et de la planification, des études fonctionnelles et des changements de comportement
- Contribution aux démarches transversales
- Soutien technique des autres services, directions, prestataires et partenaires de Rennes Métropole
- Aide à la décision des élus
- Pilotage des relations partenariales avec les autres acteurs de la mobilité et de la voirie (Etat, Région, Département...).

Compétences

Les compétences relationnelles :

- Aptitudes au management
- Capacité à fédérer et motiver les équipes
- Écoute et empathie
- Sens du travail en équipe,
- Sens de l'organisation, rigueur et méthode

Les compétences nécessaires pour la prise de poste :

- Diplôme d'ingénieur,
- Connaissance des déplacements, transports et aménagements urbains (dont approches réglementaires, procédures à mettre en œuvre et notion juridiques)

Les compétences pouvant être acquises une fois en poste :

-

Environnement et conditions de travail :

Horaires : 37h30 hebdo + 15 RTT

Lieu de travail : Hôtel de Rennes Métropole

Matériel(s) à disposition : PC portable, téléphone portable

Missions de suppléance : Intérim du directeur

Télétravail : Oui 2 jours par semaine

Autres : Disponibilité pour quelques réunions en soirée.

Éléments de statut :

Cadre d'emploi : Ingénieur

Parcours : P4

Éléments complémentaires de rémunération : IFSE liée au poste

N° du poste : 90473

Date de mise à jour de la fiche de poste : mars 2026